***BTS SERVICES***

***ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL***

***(Formation Hybride)***

**Code RNCP 36939**

**Certifié par ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**Date d’enregistrement : 23/02/2022**

**Référence au JO/BO : Arrêté du 24 janvier 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Services et prestations des secteurs sanitaire et social » (JORF n°0045 du 23 février 2022)**

**Première session : 2024**

**Nomenclature du niveau de qualification :** niveau 5

**Informations pratiques**

PROGRESS SANTÉ

Contact : **Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24 s.carlier@progress-sante.com**

**Accessibilité**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l’inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d’informations, contactez notre référent handicap : **s.carlier@progress-sante.com**

**Tarifs :**

Formation gratuite pour l’apprenti (prise en charge par le coût contrat). L’apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation --> A supprimer

4250 euros et 100 euros de frais de dossier pour les étudiants en initial --> A supprimer

**Formation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs de la formation**  *Dans le cadre de l’exercice et de la promotion des droits des publics, le ou la titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la réalisation des missions dévolues aux structures et services relevant du champ sanitaire et social.*  **Compétences délivrées par la formation :**  **RNCP36939BC01 - Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure en vue de lui permettre d’obtenir une réponse adaptée à ses besoins en prenant en compte ses choix**  - Accueillir et accompagner la personne dans son parcours  - Mettre en œuvre et suivre la logistique administrative au service de la personne  - Coordonner, animer et encadrer des équipes pour répondre aux besoins de la personne  - Développer la relation client pour renforcer l’accès aux droits et aux services  - Mettre en œuvre une veille documentaire pour adapter son activité aux publics et aux contextes  **Modalités d'évaluation**  Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).  CCF 1 situation d’évaluation  Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).  CCF 1 situation d’évaluation  Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.  Ponctuelle pratique et orale  **RNCP36939BC02 - Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité en vue d’améliorer le service rendu**  - Concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet  - Participer à la mise en œuvre d’une démarche qualité  **Modalités d'évaluation**  Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).  Ponctuelle orale  Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).  CCF 1 situation d’évaluation  Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.  Ponctuelle orale    **RNCP36939BC03 - Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société**  - Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire  - Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques  - Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public  **Modalités d'évaluation**  Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).  Ponctuelle écrite  Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).  Ponctuelle écrite  Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.  Ponctuelle écrite  **RNCP36939BC04 - Collaborer à la gestion de la structure et du service en vue de s’adapter à l’évolution prévisible des métiers et promouvoir la qualité de vie au travail**  - Apporter un appui à la logistique financière  - Participer au recrutement de personnel  - Accompagner l’évolution des compétences et des conditions de travail liées à de nouvelles organisations, de nouvelles technologies  **Modalités d'évaluation**  Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). Ponctuelle écrite  Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).  CCF 2 situations d’évaluation  Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. Ponctuelle écrite | |
| Caractéristiques de la formationEnseignements professionnels : **Gestion de la structure et du service**  **Politique de la structure et territoire**  **Accompagnement et coordination du parcours de la personne**  **Projet et démarche qualité** Enseignements généraux : **Anglais - Compréhension et expression orales de niveau B2**  **Culture Générale et Expression** | Durée **Durée** : 2 ans (1351 h en CFA + 660h en module e-learning = 2100h de formation)  **Statut** : Etudiant  **Tarif** : 4250  **Stage** :   * 6 semaines en première année * 7 semaines en deuxième année. |
| Méthodes mobilisées **- espace numérique de travail**  **- possibilité de cours en distanciel**  **- Evaluation en ligne et sur place lors des DST, BTS blancs**  **- entrainement aux sessions d’examen**  **- Portail numérique pour les modules e-learning** | Rythme de la formation **Emploi du temps :**  - 2 jours par semaine en CFA sur deux ans (1351h)  - complément : 660h en e-learning sur deux ans  - semaines intensives |
| Modalités d’évaluation **Pendant la formation**  - Un devoir sur table d’une heure par semaine en première année et deuxième année.  - 2 BTS Blancs annuels  **Lors de l’examen**  Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE. | **Suite de parcours post diplôme**  Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux licences pour poursuivre leur parcours professionnel.   * Gestion de structures à caractère sanitaire, social, médico-social ; * Service à la personne ; * Protection sociale ; * Intervention sociale ; * Qualité ; * Ressources humaines ; * Economie sociale et solidaire ; * Sciences sanitaires et sociales ; * Administration économique et sociale ; * Administration territoriale.   Liste non exhaustive. |
| Activités visées *Le titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de partenariat et de réseau.*  *Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... ainsi qu’au service de la promotion des activités de la structure qui l’emploie.*  *Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il ou elle procède à l'analyse des besoins, permet l'accès aux droits, propose des services et prestations, organise et gère leur mise en œuvre, contribue au système d’information et à la mise en œuvre de projets et de la démarche qualité. Il est capable d’analyser et résoudre les problématiques qui se posent à lui ou à l’équipe, dégager des solutions et les argumenter. Il peut représenter la structure.*  *Il participe à l'évolution de la structure et, selon sa fonction, il assure l’encadrement, la coordination ou l'animation d'équipe. Il est en capacité de capitaliser et formaliser des savoir-faire et des méthodes, d’autoévaluer ses propres performances. Il inscrit son action dans le cadre de la modernisation de l’accès aux prestations et services. L'action de ce professionnel ou cette professionnelle polyvalent se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.* | Compétences attestées : *- Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure en vue de lui permettre d’obtenir une réponse adaptée à ses besoins en prenant en compte ses choix*  *- Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité en vue d’améliorer le service rendu*  *- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société*  *- Collaborer à la gestion de la structure et du service en vue de s’adapter à l’évolution prévisible des métiers et promouvoir la qualité de vie au travail*  *- Culture générale et expression*  *- Communication en langue vivante étrangère*  *- Langue vivante étrangère (facultatif)*  *- Engagement étudiant (facultatif).* |
| **Métiers et domaines d’activité**  **Débouchés professionnels :**  Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. A titre d’exemple, ces professions sont identifiées actuellement sous les terminologies suivantes :  - Responsable de secteur en service d’aide à domicile ;  - Gestionnaire conseil, conseiller offre de services dans les organismes de protection sociale ;  - Coordonnateur réseau, coordonnateur d’activités sanitaires ou sociales ;  - Chargé de relation avec les usagers dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;  - Conseiller d’action sociale (emploi, insertion socioprofessionnelle) ;  - Assistant aux mandataires à la protection des majeurs ;  - Chargé de projet, assistant qualité ;  - Assistant de direction, encadrant (secrétariats, pôle accueil, pôle standard) ;  - Assistant en ressources humaines.  **Secteurs d’activité :**  Le ou la titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :  - Organismes de protection sociale (organismes de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance) ;  - Etablissements et services sanitaires (établissements de santé, organismes de prévention) ;  - Etablissements et services sociaux (centre communal d'action sociale CCAS, service d'actions sociale ou  médico-sociale, protection judiciaire de la jeunesse, associations tutélaires) ;  - Etablissements et services médico-sociaux (Etablissement d’Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes EHPAD, Etablissement et Service d’Aide par le Travail ESAT, Service d’Education Spécialisé et de Soins A Domicile SESSAD, Service d’Accompagnement à la Vie Sociale SAVS) ;  - Structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne, de services à domicile) ;  - Organismes de pilotage sanitaire et médico-social (Agences Régionales de Santé ARS, Cohésion sociale). | Équivalence ECTS (uniquement pour formations postbac) **Crédits ECTS : 120**  **Passerelles d’étude : NON**  **Nos taux :**  % de réussite 2027 : En attente  Insertion professionnelle : En attente  Poursuite d’études : En attente Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :Le référentiel d’évaluation est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s’ils en font la demande.Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes. |
| Conditions d’admission *(Diplômes et modalités d’admission)*Les titulaires du Baccalauréat, dans un premier temps le bac général spécialité SES (sciences économiques et sociales) et le bac technologique ST2S, en second temps le bac pro STL (sciences et technologies de laboratoire) et bac technologique STMG et enfin le bac pro ASSP (accompagnement, soins services à la personne) et bac pro SPT (services aux personnes et aux territoires).Pour tout autre profil, contactez-nous, nous trouverons ensemble une solution adaptée.Candidature en ligne ou sur site auprès des équipes d’admissionsEntretien de motivation à la suite de la validation du dossierDélais de réponse de 15 jours | Admission définitiveÀ la signature d’un contrat d’alternanceÀ signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial **Date de Pré-rentrée :**  **Courant septembre/octobre de chaque année** |

*Création le 27/05/2025- V1*